

Conditions de mise à disposition du Grand Auditorium (GA)

Description du GA

Salle

Capacité maximale : 1.471 places¹⁾

Capacité maximale pour concert amplifié : 1.214 places¹⁾

Disposition des places :

- Fauteuils d'orchestre : 90 places
- Parterre : 730 places
- Fauteuils de tours : 95 places + 6 places fauteuil roulant
- Balcon : 168 places
- 6 tours à 28 places et 2 tours à 22 places (tours d'honneur)
- Fauteuils d'orgue : 32 places
- Chœur : 144 places

Scène

Surface : 170–280 m², composée de 21 plateaux mobiles

Dimensions (longueur x largeur) : 19 m x 15 m

Équipement technique : équipement de base

Tarif de mise à disposition²⁾

Prix de base pour concert amplifié ou commercial :

14.529 €^{3/4)} (max. 14 heures d'utilisation).

Prix réduit pour concert non amplifié et/ou non commercial : **8.098 €^{3/4)}** (max. 7 heures d'utilisation).

Prix pour conférence : **9.579 €^{3/4)}** (max. 10 heures d'utilisation).

Le tarif de mise à disposition comprend

- L'utilisation du GA et de l'espace arrière-scène y relatif. Toute activité dans le GA ainsi que dans l'espace arrière-scène y relatif doit être conclue à 23h00. Afin de respecter cet horaire, nous suggérons de finir tout concert/événement vers 22h30 au plus tard.
- 1 régisseur de scène. Manutention de scène, y compris éclairage de base, obligatoirement gérée par l'Établissement public ;
- 1 représentant de l'Établissement public ;
- 1 nettoyeur standard.

Pour toute mise à disposition supplémentaire de personnel, d'infrastructure, de mobilier et d'équipement technique, prière de contacter l'Event Management de l'Établissement public.

Services obligatoires²⁾

22 personnes obligatoires mises à disposition par l'Établissement pour l'encadrement du public et 1 personne obligatoire pour le vestiaire :

- 37 €/pers/heure (jours ouvrables) ;
- 65 €/pers/heure (dimanches) ;
- 75 €/pers/heure (jours fériés).

Le nombre de personnes et la durée de la prestation pour l'encadrement du public et le vestiaire varient en fonction de l'événement ainsi que du nombre de spectateurs. Ils sont à discrétion de l'Établissement public.

Suppléments²⁾

Heure supplémentaire de mise à disposition³⁾ :

Avant 23h00	1.230 € / heure entamée
Après 23h00	1.845 € / heure entamée

Billetterie :

Distribution-vente de tickets	
Commission	10 % du prix de vente brut des tickets vendus
Frais administratifs	1 € / ticket vendu
Impression/édition	1 € / ticket

Tickets pour manifestations privées	
Mise en forme graphique	170 €
Impression/édition	1 € / ticket

Caisse du Soir :

- 112 € (jours ouvrables) ;
- 191 € (dimanches).

Mise à disposition d'instruments :

- Pianos : 800 €/piano, y compris un accord.
- Orgue : 1.184 € / 1.937 € (y compris l'installation de la console mobile sur scène).

Dans le cas d'un enregistrement opéré lors d'un concert public sans utilisation de nos équipements audio, un tarif forfaitaire unique de 790 €²⁾ sera appliqué.